Organisation internationale du Travail

▶ GB.358/INS/23/8

Conseil d'administration

358e session, Genève, 9-19 novembre 2026

Section institutionnelle **INS**

Date: 6 novembre 2026
Original: anglais

Vingt-troisième question à l'ordre du jour

Rapports du Directeur général sur les questions institutionnelles

Huitième rapport: Avis de décès

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 29 septembre 2026, de Bokkie Botha, ancien membre employeur du Conseil d'administration originaire d'Afrique du Sud, à l'âge de 83 ans.

2. Bokkie Botha a représenté Business South Africa sur la scène internationale et a été membre du Conseil d'administration du BIT de 1996 à 2005. Il a généreusement mis son temps et son expertise au service du groupe des employeurs, en particulier sur des questions relatives à l'élimination du travail des enfants. À la Conférence internationale du Travail, il a exercé les fonctions de vice-président employeur de la Commission du travail des enfants et de négociateur employeur en chef lors de l'élaboration de la convention (nº 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, un instrument historique.

3. En outre, Bokkie Botha a fait partie des délégués employeurs qui ont soumis la Résolution concernant le VIH/SIDA et le monde du travail à la 88e session (mai-juin 2000) de la Conférence internationale du Travail. En 2002, il a exercé la fonction de vice-président employeur de la Commission des résolutions, et a contribué dans ce cadre à un accord sur une résolution concernant le tripartisme et le dialogue social.

4. Les collègues de Bokkie Botha se souviendront également de lui pour sa bonne humeur et sa capacité à accueillir la pluralité des points de vue.